



LA GAZETTE DE MILLERY

Numéro 1



Le mot du Maire.

Madame, Mademoiselle, Monsieur, chers concitoyens.

Fidèle à son engagement, l'équipe municipale que vous avez choisi d'élire en mars dernier, vous présente son premier bulletin d'informations.

Chacun d'entre nous s'investit pleinement pour le bien de notre commune et de ses habitants.

D'ores et déjà, comme vous allez le découvrir, de nombreuses réalisations ont été effectuées.

D'autres projets, dont l'instruction nécessite temps, prise de contacts et patience sont engagés.

En ce qui concerne le Centre de Stockage de Déchets Ultimes de Vic de Chassenay/Millery, notre détermination aux côtés de l'ASPA (auprès de laquelle la commune de Millery est co-requérante) en vue d'obtenir la fermeture définitive ne faiblit pas.

J'assume pleinement les responsabilités que vous m'avez confiées : aussi, j'ai refusé et continue de rejeter toutes demandes (malgré de fortes «pressions») qui me sont adressées concernant l'alimentation électrique du CSDU.

Sans esprit partisan, je reste à l'écoute et à la disposition de toutes et tous et vous souhaite bonne lecture du présent bulletin.

Bien cordialement. Jacky LÜDI

Le Conseil municipal



De bas en haut et de gauche à droite :

Adeline POULAIN : Conseillère Chevigny. Madeleine TROUSSEL : Conseillère Ménétreux. Claudine PERROT : Première adjointe Chevigny. Francine DUMONT : Conseillère Chevigny. Viviane NY : Conseillère Chevigny. Eric LÉPÉE : Conseiller Chevigny. Jacky LÜDI : Maire Charentois. Gilbert BROCH : Adjoint Charentois. Jean-Bernard LEGOUX : Conseiller Collonges. Bernard DUCHESNE : Adjoint Ménétreux. Christian CHARLES : Conseiller Ménétreux.

INFORMATIONS MAIRIE

Permanences du secrétariat de mairie :

Melle Corinne Leroy vous accueille le lundi de 14h à 17h et le jeudi de 14h à 18h.

Tél : 03.80.97.26.54

mairie.millery21@orange.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Recensement militaire :

Les jeunes gens (filles et garçons) sont invités à se présenter en mairie afin de se faire recenser dans le mois qui suit la date de leur seizième anniversaire. Se munir du livret de famille.

Une attestation de recensement (nécessaire pour passage d'examen scolaire, permis de conduire...) leur sera délivrée.

Recensement INSEE

Les communes de moins de 10000 habitants font l'objet d'une enquête de recensement tous les 5 ans.

En conséquence, la commune de Millery sera recensée entre le 15 janvier et le 14 février en 2009.

Melle Adélie LÜDI, agent recenseur, se présentera à votre domicile. Merci de lui réserver un bon accueil.

Nous vous rappelons que les informations fournies restent confidentielles.

Agents verts : M. Joselito Emonet reprendra son travail début janvier. Il sera accompagné de

M. Pierre Chevalier recruté temporairement en l'attente du retour de M. Michel Roland à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

Commissions communales :

La municipalité rappelle son souhait d'ouvrir des commissions communales aux administrés : si vous êtes intéressé(e)s merci de vous faire connaître auprès des élus.

Risque d'intoxication au monoxyde de carbone : Le Ministère de la Santé rappelle les risques de ce gaz invisible, inodore, toxique et mortel responsable de plusieurs milliers d'intoxications et de près de 300 décès en France. Pensez à faire vérifier vos appareils de chauffage, assurez une bonne aération dans votre logement ainsi qu'un ramonage régulier des conduits de fumée.

Une plaquette d'information est disponible en mairie.

TRAVAUX ET AMENAGEMENTS REALISES

- Les conseillers municipaux ont réalisé la réfection de la salle de la Mairie.
- Les subventions des derniers travaux de l'église ont été perçues.
- Par arrêté préfectoral, le terrain de motocross du Télégraphe est désormais homologué.
- Le passage-piétons à Pont de Chevigny est de nouveau matérialisé.
- La route Charentois/Semur est réouverte à la circulation.
- La route menant au Télégraphe a été refaite en plusieurs points.
- Les obus du monument aux morts ont été repeints, de nouveaux supports-drapeaux fixés et des drapeaux achetés.
- Le lavoir de Ménetreux est en cours de rénovation par l'association chantiers d'insertion SENTIERS.
- Le croisement de la D954 et de la route Collonge a connu un premier aménagement de mise en sécurité.
- Des panneaux Sécurité-Enfants ont été installés dans les différents hameaux.
- La Mairie de Millery est à présent indiquée par des panneaux directionnels.
- Depuis la rentrée scolaire 2008, un service de garderie et de restauration est mis en place à l'école de Genay. Les parents d'élèves de Millery qui le souhaitent pourront inscrire leurs enfants au RPI Vic/Genay pour la rentrée prochaine.
- Toutes les demandes de fourniture de buses aux particuliers ont été honorées.

TRAVAUX ET AMENAGEMENTS EN PROJET

- 2009 verra les travaux de charpente et couverture du lavoir de Ménetreux se terminer ainsi que la rénovation intérieure.
- La demande de bénéfice du régime forestier auprès de l'ONF est en cours d'instruction en vue de l'entretien des bois communaux et d'un reboisement.
- La peinture au sol des signalisations à Charentois sera refaite prochainement.
- Un aménagement paysager des pâtis communaux est envisagé en partenariat avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Côte d'Or ainsi qu'une opération Coeur de Village.
- La mise en sécurité de la route de Charentois à Semur ainsi que la traversée de Pont de Chevigny sont actuellement à l'étude.
- Le raccordement téléphonique et d'éclairage public aux normes sera bientôt réalisé à Millery (chemin des Ecrynières).
- L'amélioration de l'éclairage public débutera en 2009.
- L'aménagement des locaux de la mairie (dont l'accès aux personnes à mobilité réduite) est prévu.
- Les agents verts se chargeront de la réfection du local sanitaires.
- La rénovation des volets des logements communaux est programmée.
- L'entrée haute du cimetière sera élargie par les agents verts afin de faciliter l'accès aux engins des marbriers.
- Le monument aux morts sera rafraîchi et les noms des victimes de guerres à nouveau mis en valeur.
- Le Conseil Général envisage de procéder à des travaux d'aménagement de sécurité entre la RD 954 et la RD 9E.

DIVERS

Demandes de busage de fossés :

Rappel : Toute demande préalable à un busage de fossé devra être écrite et adressée au Maire.

- cette demande fera l'objet d'une étude en séance de Conseil municipal.
- en cas de réponse positive, la commune fournira gratuitement buses et éventuels regards.
- la pose des buses et des regards ainsi que le remblaiement des fossés seront à la charge des demandeurs.
- tout busage de fossé en vue de donner accès à une propriété privée sera, après demande d'accord écrite préalable adressée au Maire, à charge totale du demandeur (buses, autres matériaux, mise en place et remblaiement du fossé).

Eclairage public : nouveaux horaires sur tous les hameaux.

Vous pouvez apporter vos tubes-néon usagés à la Mairie pour qu'ils soient ensuite recyclés.

Le don de M. Jean Maladière à la commune est effectif (voierie du lotissement de Pont de Chevigny 22a 20ca)

MANIFESTATIONS 2008

- Le GAEC LÉPÉE a tenu ses traditionnelles portes ouvertes.
- Le championnat de France de cyclisme sur route a traversé notre commune.
- Le CRANE, au château de Chevigny, a participé à l'été des arts en Auxois-Morvan.
- Le 14 juillet, malgré un temps médiocre, a compté plus de 150 participants.
- Le 1er vide-greniers de l'ASPA a eu lieu à Charentois et a remporté un vif succès.
- Dans le cadre des journées du patrimoine, M. et Mme LUCOTTE ont ouvert les portes de leur «musée» d'anciennes mécaniques à Pont de Chevigny.
- Le rallye cantonal organisé par la CCS est passé par Millery.
- La distribution du colis de fin d'année a eu lieu le 23 décembre.

ETAT CIVIL 2008

Naissances : Oriane CHARLES (Ménetreux), Emma SITTERLIN (Charentois).

Mariages : Marie GOMES et Ludovic CHASTANG, Virginie RIBOULET et Grégory GOUX, Isabelle GUYOMARCH et Patrick BERTAILLES.

Décès : M. Louis LANGUEREAU (Collonges), M. Marcel GAUDUBOIS (Charentois).

Parrainage civil : Sähory BERTAILLES

Le Maire et le Conseil municipal souhaitent la bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune et, à l'aube de cette nouvelle année, expriment à toutes et tous ses sincères vœux de santé, bonheur et réussite malgré un contexte économique et social difficile.

